

# Saint-Jean-de-Luz/Ciboure

## « Les religieux m'ont demandé de mentir »

**HISTOIRE** Jakintza organise, mercredi à 22 heures, une projection nocturne gratuite, au fronton de Ciboure, du documentaire « L'Affaire Finaly ». Des témoins directs seront là

ARNAUD DEJEANS  
a.dejeans@sudouest.fr

Soixante-cinq ans plus tard, les braises de l'affaire Finaly sont encore tièdes. Grands titres dans les journaux nationaux, incarcération de prêtres basques, polémiques enflammées entre communautés religieuses, etc. Si l'histoire de ces enfants juifs baptisés par l'église catholique a autant marqué les esprits, ici, dans les années 50, c'est parce que les frères Finaly ont été cachés quelques jours au Pays basque, avant d'être exfiltrés en Espagne.

L'association historique Jakintza a souhaité ressortir cette histoire romanesque des tiroirs. Elle va projeter, mercredi, un documentaire sur le mur du fronton de Ciboure avant d'ouvrir le débat (1). Au micro, on retrouvera l'auteur du livre référence de « L'Affaire Finaly au Pays basque », Jean-Claude Larronde, ainsi que deux témoins directs du passage express des frères Finaly.

Le Cibourien David Massie a partagé le dortoir des « fugitifs » le 2 février 1953. Iñaki Oyarzabal, lui, a donné ses chaussettes mouillées à Robert et Gérald, quand les Finaly ont passé la frontière clandestinement, sous la neige, près de la borne frontière n°8.

### Mensonges et anisette

Les témoins ont pris quelques rides. Mais leur mémoire est fraîche comme l'eau de la Bidassoa. Il y a quelques jours à Vera, David Massie et Iñaki Oyarzabal ont échangé leurs souvenirs. Le premier raconte : « J'étais interne au collège Saint-Louis-de-Gonzague. Les frères sont arrivés en plein hiver. Ils ne sont restés que deux jours seulement. J'étais assis derrière eux en classe. Je dormais dans le même dortoir. Ils ne s'appelaient pas Finaly. Ce n'est que plus tard que j'ai appris qu'ils por-



Les témoins de l'époque Iñaki Oyarzabal (au centre) et le Cibourien David Massie (à droite). PH. A. D.

### De 1938 à 1953 : une affaire d'État

Robert et Gérald Finaly sont nés en 1941 et 1942. Attachés au judaïsme, et malgré les risques, leurs parents décident de les circoncire. Les parents Finaly sont déportés en 1944. Ils périssent à Auschwitz. Peu avant leur arrestation, ils avaient confié leurs enfants à la directrice d'une crèche, Antoinette Brun. Cette dernière les cachera au péril de sa vie. Elle les adopte en 1948 et les fait baptiser sans l'aval du reste de la famille Finaly, restée en Israël. Les enfants sont cachés à Marseille, Bayonne, puis en Espagne, en 1953. Le fait divers devient une affaire d'État, entre Israël, qui exige le retour des frères, et le Vatican qui s'y oppose au motif que les enfants juifs confiés à l'église catholique pendant la guerre ne peuvent pas être « débaptisés ». Les enfants sont restitués en 1953. Ils vivent aujourd'hui en Israël.



Les frères Finaly en 1945. DR

taient de faux noms. » Le Cibourien avait 13 ans à l'époque. Il se souvient très bien de l'intervention de l'abbé Eyherabide, au petit matin : « Il a donné des consignes aux Finaly pour qu'ils puissent s'enfuir par une porte dérobée. Celle que les enfants de cœur

empruntaient pour rejoindre la chapelle. » Les deux frères prennent la poudre d'escampette. « Deux jours plus tard, j'ai été interrogé plusieurs heures par la police. J'ai menti. Les religieux m'avaient demandé de le faire. Ils voulaient protéger Eyhera-

bide. » Quelques jours plus tard, les Finaly atterrissent chez le curé de Biratou, l'abbé Ibarburu. Un passeur les aide à franchir la frontière, au-dessus du col d'Ibardin. Les deux enfants, mal chaussés et congelés jusqu'aux os, doivent s'arrêter dans la venta Leandron (détruite depuis).

L'auberge frontalière était tenue par le père d'Iñaki Oyarzabal : « Mon père leur a donné de la soupe (et quelques coupes d'anisette !) et a séché leurs vêtements. Leurs chaussettes, accrochées trop près du feu, ont brûlé. Il a fallu leur donner les mien-nes. » Les Finaly repartent dans la neige et descendent jusqu'à Vera-de-Bidasoa. C'est l'histoire de cette cavale que les précieux témoins vont partager.

(1) Jakintza et la mairie de Ciboure organisent des projections nocturnes tous les étés. Celle-ci est programmée ce mercredi 18 juillet à 22 heures au fronton. Repli à 21 heures à Bordagain en cas de pluie.

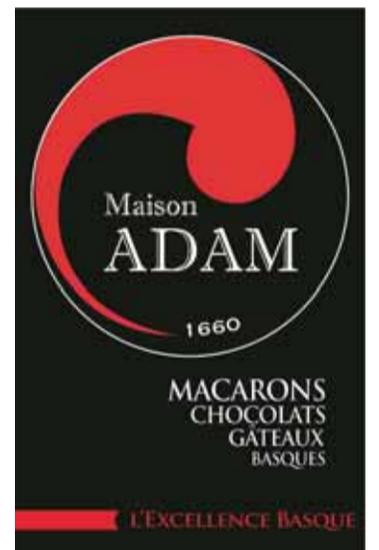


### LE PIÉTON

A beaucoup aimé le message laissé sur le comptoir par son boulanger préféré de Jalday : « Fermeture exceptionnelle le dimanche 15 juillet à 16 heures. » Pourquoi une telle absence ? Petit indice : le message a été écrit en... bleu. Le Bipède a été compréhensif. Il était d'ailleurs prêt à manger des biscottes pendant une semaine pour voir l'équipe de France triompher.



PHOTO DR



### AGENDA

#### AUJOURD'HUI

**Visite commentée.** « Monumental ! » est la visite proposée, à 14 h 30, par le Pays d'art et d'histoire, idéale pour un premier contact avec Saint-Jean-de-Luz et Ciboure, qui permet de découvrir les sites et monuments incontournables du XVII<sup>e</sup> siècle, l'âge d'or de la baie, avec également la traversée du port en bateau. Renseignements et réservation aux offices de tourisme. Tarif : 8 €.

**Initiation au fandango.** À la villa Ducontenia, 12, avenue André Ithurralde, à 18 h. Tarif : 8 €. Réservation sur le site [www.saint-jean-de-luz.com](http://www.saint-jean-de-luz.com) ou au 05 59 26 03 16.

### UTILE

**AGENCE « SUD OUEST »**  
28, boulevard Victor-Hugo,  
64 500 Saint-Jean-de-Luz.  
Rédaction-publicité.  
Tél. 05 40 39 70 95.



### Le feu d'artifice a été tiré depuis une barge à Saint-Jean-de-Luz

Le feu d'artifice du 14-Juillet de Saint-Jean-de-Luz démarre habituellement juste après celui de Socoa. De quoi nourrir un peu l'inquiétude du public, samedi soir. Il a fallu attendre un quart d'heure pour voir le ciel luzien s'éclairer. Un petit problème technique est à l'origine de ce contretemps. Le spectacle s'est finalement déroulé normalement. Il fallait se positionner sur la jetée pour en profiter pleinement. Car le spectacle avait lieu aussi bien sur l'eau que dans le ciel. PHOTO ARNAUD DEJEANS